

était un des hommes d'affaires les plus prospères des provinces Maritimes dont il a toujours défendu les droits. Il a aidé à l'expansion du commerce avec les Antilles, les États-Unis et d'autres parties du monde, surtout dans le domaine des denrées agricoles.

Le sénateur a pris toute sa vie durant un vif intérêt à la politique et fut député à l'Assemblée législative de sa province durant quatre mandats consécutifs, en 1930, en 1935, en 1939 et en 1944. Après les élections de 1935, il devint ministre des Terres et des Mines au sein du gouvernement Dysart. En 1945, il fut appelé au Sénat et il a pris une part active aux travaux de la Chambre.

Le sénateur Pirie laisse pour pleurer sa perte sa veuve et quatre enfants; à tous nous offrons nos sincères condoléances.

Honorables sénateurs, j'ai parlé brièvement des cinq collègues qui sont disparus de nos rangs. Chacun d'eux fut fidèle à l'accomplissement de sa tâche ici-bas, au service de son pays, de sa famille et de son Église. A chacun, j'en suis convaincu, il a déjà été dit ces paroles:

C'est bien, bon et fidèle serviteur...
entre dans la joie de ton maître.

L'honorable John T. Haig: Honorables sénateurs, je n'évoquerai pas la mémoire de nos collègues dans l'ordre qu'a suivi mon ami le leader du Gouvernement (l'honorable M. Macdonald). Quoi qu'il en soit, je tiens à le remercier en notre nom à tous d'avoir si bien rappelé dans tous leurs détails les carrières de ces sénateurs que nous connaissons si bien.

Je me rends compte, comme toujours d'ailleurs en pareille occasion, qu'il est un peu plus difficile au chef de l'opposition, puisqu'il parle en second, de rappeler tous les états de service des sénateurs décédés, car on les a déjà passés en revue. Mais bien des faits saillants de leur vie méritent d'être soulignés, vu que tous ont eu des carrières remarquables. Une des raisons pour lesquelles le Sénat jouit de tant de prestige, c'est qu'il se compose d'hommes et de femmes d'une grande compétence et d'une vaste expérience dont ils font bénéficier le Sénat. Aucun organisme au Canada ne compte dans ses rangs des gens aussi compétents et d'une si vaste expérience. Cela vaut surtout pour ceux de nos collègues dont nous évoquons cet après-midi la mémoire.

Je dirai tout d'abord quelques mots du sénateur Hackett. Je l'aimais bien, il va sans dire. Peu après son arrivée ici, nous avons eu dans nos bureaux une conversation assez animée au sujet de nos noms. Incidemment, je lui dis que je n'aimais pas mon second nom. "C'est une insulte à mon adresse!" me

répondit-il. "Comment ça?"—"C'est que c'est aussi mon second nom!" Alors, je lui dis: "Dans ce cas, donnez-moi votre premier nom, je vous donnerai mon second; nous serons quittes."

Le sénateur John Hackett était un de ces hommes que les Canadiens admirent. Il vivra à jamais dans leur souvenir parce qu'il a tant aidé à l'essor du pays. Nous, sénateurs, nous réjouissons toujours de voir un homme de sa compétence et de son expérience aimer assez son pays pour vouer son temps et ses efforts à la chose publique. Je pourrais même dire que le plus grave problème auquel une démocratie ait à faire face, c'est de trouver des hommes et des femmes compétents et d'expérience qui veuillent se dévouer à la chose publique, et cela se comprend, car ce faisant ils accomplissent un énorme sacrifice. Il y a bien des années que je fais partie du Sénat et, à cet égard, je parle d'expérience. Je sais, et tous mes collègues le savent aussi, que si nous consacrons autant d'énergie et d'habileté à nos propres affaires qu'aux affaires du Sénat, nous en retirerions de bien plus grands bénéfices, quel que soit le traitement ou l'indemnité que nous recevons à titre de sénateurs. Tous nous nous réjouissons lorsque nous voyons un homme de la compétence et de la trempe du sénateur Hackett consentir à mettre ses talents, son savoir-faire et son énergie au service de son pays.

Le sénateur Hackett est un fils de la province de Québec, un fils de langue anglaise qui parlait français comme un véritable Français. Mieux que quiconque, il fut un facteur de bonne entente entre les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française de la province de Québec et il s'est fait l'interprète des Canadiens de langue anglaise de cette province auprès des Canadiens des autres provinces.

J'assume donc à sa veuve,—que j'ai bien connue,—et à ses enfants dont j'en ai connu deux pour les avoir rencontrés, que nous déplorons sa perte mais qu'ils peuvent être fiers d'avoir eu un mari et un père qui a tant fait pour son pays.

J'ai connu le regretté sénateur Godbout à son arrivée au Sénat. J'étais au courant de sa carrière et je l'estimais bien. Je n'avais qu'à me rendre à son pupitre, où qu'il fût, (dernièrement, il s'égeait tout juste de l'autre côté de l'allée, face à mon pupitre), pour lui demander un service, et il promettait de s'en occuper. Je n'avais pas à lui demander de mettre cette promesse par écrit; je savais qu'il s'exécuterait à la lettre, et beaucoup mieux que je n'aurais pu le proposer. Il était un agronome, un agriculteur accompli qui avait acquis une vaste expérience dans ce domaine, expérience dont il faisait gran-